

Insoutenable

Lors de la COP 25, les Etats-nations ont échoué à se mettre d'accord sur les actions qu'il faudrait engager au niveau mondial. L'Etat français ne réussit pas à conjuguer écologie et solidarité dans une même transition, s'attirant depuis plus d'un an les foudres des gilets jaunes et, plus récemment, des nombreuses personnes inquiètes quant à leur retraite à venir. Dans ce contexte, l'action concrète et de court terme devient l'apanage des citoyens et des territoires. A ce titre, la mandature des élus de mars 2020, portera un enjeu crucial : infléchir nos modes de vie collectifs. Inflexion nécessaire et urgente, car ceux-ci, bâtis sur les énergies fossiles et une vision de ressources illimitées, se sont avérés insoutenables : alimentation, transports, urbanisation, surconsommations... Tous ces domaines émettent une forte quantité de carbone et ont un impact majeur sur l'environnement et donc l'homme : ils sont à reconsidérer. L'APCVEB, avec de nombreux citoyens et d'autres associations, est depuis longtemps engagée sur ces sujets. Ainsi, l'association a invité les balmanais à participer le 18 novembre dernier au remue-méninges intitulé « Comment relever les défis climatiques et environnementaux ? », dont les résultats ont été communiqués aux quatre têtes de listes candidates aux prochaines élections. Et pour 2020, l'association propose d'accueillir un nouveau groupe thématique « Balma en Transition », présenté dans cette lettre. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Ensemble, faisons évoluer nos modes de vie, à Balma comme ailleurs. Agissez avec nous et manifestez votre soutien par votre adhésion.

Les défis sont nombreux et ne pourront être relevés qu'en y associant chaque citoyen.

Des arbres dans la ville



La campagne 2019 consacrée à l'identification des arbres remarquables nous a permis de mieux connaître le patrimoine arboré de la commune. Une exposition est en préparation pour fin 2020 sur le thème de l'arbre à Balma. Si vous souhaitez nous faire part d'une anecdote, d'une histoire ou partager avec nous le souvenir d'arbres anciens ou disparus, n'hésitez pas à nous contacter, quelle que soit la forme de votre témoignage.

Chêne majestueux disparu. Parc Lagarde.
Dessin Alice Rigault – 12 janvier 1982.

✉ apcveb@free.fr
🌐 apcveb.free.fr



Assemblée Générale
le 15 juin 2020 à 20h30
Salle Audio
Ecole Marie Laurencin
ouverte à tous les balmanais

C'est moi le plus écolo !



Elections municipales mars 2020

✉ biodiv.balma@free.fr
🌐 balma.biodiv.fr

Plus de **7200** observations et **890** espèces

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion pour l'année 2020.

Nom prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Ce talon est à découper et à retourner à
APCVEB - 13 Rue de Bigorre - 31130 BALMA
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB :
10 € par personne ou 16 € par famille

Tous en scène !

En tant qu'association agréée environnement et engagée de longue date dans l'action citoyenne, l'APCVEB a convié les balmanais à une soirée de « remue-méninges » le 18 novembre dernier intitulée « Relever les défis environnementaux et climatiques : quelles actions pour la commune ? ». Il s'agissait d'alimenter la réflexion des candidats aux élections municipales de mars 2020 en proposant un recueil d'idées librement exprimées, concernant tous les domaines de compétence communale, directes ou via la métropole. D'autres associations ou groupes balmanais (Vivr'à Vidailhan, les AMAP de Balma, les Jardins Familiaux de la Garonne, le Café Politique, Balma en Transition) nous ont apporté leur soutien pour cette soirée d'échanges, au cours de laquelle une trentaine de citoyens ont émis des idées et les bénéfices environnementaux attendus. Un document compilant, de manière fidèle et sans filtrage, les idées émises lors de la soirée a été communiqué aux quatre têtes des listes candidates aux élections ainsi

qu'à nos adhérents (document disponible sur notre site). Comme attendu, certaines propositions citoyennes issues de cette soirée ont été depuis effectivement reprises par des candidats dans leurs programmes soumis aux électeurs.



Côté APCVEB, les idées ou thématiques que nous souhaitons particulièrement promouvoir sont les suivantes :

- développer la démocratie participative en impliquant plus systématiquement les citoyens car les idées et solutions adaptées émergent souvent de débats collectifs impliquant les usagers en prise directe avec les problématiques ;
- encourager les initiatives citoyennes favorisant l'engage-

ment civique en ouvrant des lieux d'accueil pour des projets écoresponsables (café bricol', tiers-lieux, recyclage...);

- favoriser une alimentation de qualité, saine et locale pour tous grâce à l'utilisation de terrains agricoles permettant l'installation d'un régime municipale « de la fourche à la fourchette », de fermes agricoles et de petits élevages écoresponsables ;
- restructurer la ville pour développer les transports en commun et les modes de déplacement doux - en dehors des corridors écologiques - comme un réseau d'itinéraires cyclables efficace de déplacement travail entre centralités et quartiers de la métropole.

Ce n'est là, bien sûr, que notre sélection parmi 150 idées émises en 2 heures par une trentaine de citoyens. Quelle pourrait être alors l'intelligence collective de plus de 17000 balmanais si elle était sollicitée par nos élus via des dispositifs appropriés ?

Y'a-t-il un pilote dans la Commission ?

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome réunie fin 2017 a confirmé la nécessité de mettre à jour la « Charte de qualité de l'environnement de l'aérodrome » signée en 2004 dans le but d'apaiser la cohabitation entre usagers et riverains en réduisant les nuisances sonores. Mais, malgré cette demande justifiée de mise à jour, le groupe de travail chargé de cette tâche, ne s'est réuni que deux fois (octobre 2018 et février 2019) ce qui est évidemment très insuffisant. En outre, il n'y a pas eu de réunion plénière de la Commission en 2019 ! L'APCVEB regrette vivement ce manque de motivation de Toulouse

Métropole, actuel gestionnaire de l'aérodrome.



En dépit de cet immobilisme, deux associations de riverains très concernées par les nuisances sonores nous ont rejoints au sein de la Commission : Vivr'à Vidailhan et Saint - Orens - Nature - Environnement. Nous préparons activement avec elles les futures réunions de travail...

Jardinage au collège

Pour la 7^{ème} année consécutive, jardiniers bénévoles de l'APCVEB et enseignants du collège encadrent une trentaine d'élèves pour leur faire découvrir la permaculture, au travers d'ateliers hebdomadaires qui associent également élèves de SEGPA et d'ULYS. Ils peuvent ainsi voir leurs semis devenir fruits ou légumes, au fil des saisons, et savourer avec leur famille leur production sans pesticides. Une journée porte ouverte clôt l'année scolaire dans une ambiance conviviale.

Détails et photos sur apcveb.free.fr

L'entreprise, l'élu et l'habitant

Nous sommes engagés depuis de nombreuses années à donner des avis raisonnés sur l'aménagement du territoire et à intervenir pour qu'acteurs de terrain et décideurs prennent ensemble des décisions respectueuses des riverains et de l'environnement.

Le cas Garrouste Béton est emblématique d'autorisations délivrées sans concertation. La pollution potentiellement induite et la circulation de camions de gros tonnage sont de nature à impacter les activités riveraines et le cadre de vie du quartier de Lasbordes qui ne demande, comme le souligne l'avis du Conseil de Développement (CODEV) de Balma, qu'à devenir une des « *centralités agréables à vivre, sécurisées et très accessibles à pied ou en modes doux (qui) facilitent les activités culturelles, sociales et commerciales de proximité...* ».

Revenir sur ce choix désastreux - comme l'a réclamé une pétition citoyenne de plus de 700 signatures -

imposerait une réactivité sans faille des élus et décideurs de la Métropole.



En juin 2018, suite à l'intervention auprès de la Préfecture des maires de Balma, Quint-Fonsegrives, Flourens et Drémil-Lafage et de la députée de la 3^{ème} circonscription, l'entreprise acceptait de renoncer à la construction de sa centrale à béton à Flourens, dans la ZI de la Madeleine, en échange de la promesse de se voir proposer un site alternatif adéquat.

Un an après, en juillet 2019, faute de proposition concrète de la part de la Métropole, l'entreprise Garrouste relance son chantier. Il est à nouveau stoppé par la mobilisation des

habitants (manifestation et reportage sur France 3, pétition de plus de 1100 signatures) et la publication d'un arrêté municipal suspensif des travaux. La Maire de Saint-Orens et vice-présidente de Toulouse Métropole en charge du Développement économique et de l'Aménagement des zones d'activités s'ajoute aux élus mobilisés.

En janvier 2020, la commission tripartite (élus, aménageurs institutionnels et collectif citoyen Laisse Béton) n'a tenu que deux réunions, sans aucun résultat concret. Une prochaine réunion vient d'être annoncée pour mi-février et se tiendra après le bouclage de cette lettre.

Les milliers d'habitants des quartiers concernés pensaient avoir été entendus. Ils espéraient une réaction rapide et énergique. Vingt mois se sont déjà passés : force est de constater que ce dossier délicat semble s'enliser.

Urbanisme et déplacements : l'œuf sans la poule

L'engorgement de la rocade empire d'année en année. La métropole continue à accueillir davantage d'habitants, ce dont s'enorgueillissent ses élus. Il faut donc construire. A Balma, la nouvelle tranche de Vidailhan propose encore du pavillonnaire, favorisant l'étalement urbain, et donc l'utilisation des voitures individuelles au détriment des transports en commun, saturant l'ensemble de la voirie. En parallèle, les transports en commun de proximité (ceux qui permettent de rejoindre le métro ou de faire le dernier kilomètre pour se rendre au travail), restent peu efficaces et trop coûteux pour la communauté. Pour cette raison, ils circulent à des fréquences trop faibles et ne sont que peu utilisés.

Quand sortirons-nous de ce cercle

vicieux ? Quand les politiques équilibreront-ils par des mesures incitatives les activités entre Toulouse et les grandes villes régionales ? Quand limiteront-ils l'étalement urbain par la création de réelles centralités faites de petits collectifs de qualité, créant des lieux suffisamment denses pour disposer de services tout en gardant entre eux des espaces verts de respiration ?



Quand créera-t-on des liaisons rapides de transport en commun entre ces centralités à affirmer ?

Quand s'interdira-t-on de densifier sans diversifier et dimensionner les réseaux de déplacement ? Quand limitera-t-on la place de la voiture au profit de celle du vélo et des modes doux, pour créer de vraies alternatives sécurisées de déplacement ? Activité, urbanisme et déplacement doivent être pensés comme un tout, favorisant la qualité de vie dans le respect de l'environnement naturel et des terres agricoles jusqu'au cœur des villes.

A l'heure où tous les politiques se revendiquent de l'écologie, le citoyen devra plus que jamais être vigilant et distinguer les opportunistes de ceux qui accorderont réellement de l'importance à la prise en compte pratique de ces enjeux.



L'APCVEB accueille



Le mouvement des villes en Transition (Transition Towns), est né en Grande-Bretagne en 2006 à Totnes. L'enseignant Rob Hopkins a créé le modèle de transition avec ses étudiants.

Il y a aujourd'hui plus de 2000 initiatives de Transition dans le monde, en 50 pays, dont 150 en France, réunies au sein du réseau International de la Transition.

Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire (bourg, quartier d'une ville, village...) à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence de l'épuisement des réserves d'énergies fossiles et du dérèglement climatique et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement. Il s'agit de mettre en place des solutions fondées sur une vision positive de l'avenir et qui visent à :

- réduire fortement, individuellement et collectivement, la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO2 ;
- renforcer la résilience de nos territoires, leur capacité à absorber les chocs à venir, par une relocalisation de l'économie (alimentation, énergies renouvelables...);
- renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire ;
- acquérir les compétences qui deviendront nécessaires au renforcement de notre autonomie.

Suite à plusieurs rencontres, des citoyens de Balma se sont regroupés pour imaginer et élaborer des propositions locales face aux défis que posent le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles.

Ces objectifs étant cohérents avec les valeurs de l'APCVEB, ce groupe de citoyens s'est rapproché de l'association pour un échange de vues. Cet échange se traduit aujourd'hui par la création d'un nouveau groupe au sein de l'APCVEB.

Le groupe **Balma en Transition** qui s'inscrit dans le mouvement des « Villes en transition », souhaite sensibiliser et mobiliser les populations locales à modifier nos façons de vivre pour créer une ville plus résiliente.

En tissant des liens autour de lieux de rencontres et d'échanges, émergeront des solutions créatives, solidaires et innovantes.

« Le bien-être, la nature, la culture, l'éducation, le partage mais aussi une culture de solidarité qui prend soin du groupe et de l'individu sont au centre de nos préoccupations. »

**Découvrez
nos initiatives
de Transition
et rejoignez
le mouvement !**

⇒ Plus de détails sur apcveb.free.fr



Une jonction Est à l'heure du réchauffement climatique ?

Depuis le début du siècle, la question environnementale prend le devant de la scène. En écho à cette préoccupation grandissante et lors du conseil municipal du 4 juillet 2019, le maire de Balma a déclaré « sur la commune, l'état d'urgence citoyen, écologique et climatique ».

Cette déclaration est-elle traduite dans les actes ?

Après trois concertations et une inscription au Plan d'Investissements autoroutiers en 2018, le projet de Jonction Est à proximité de la Clinique La Croix du Sud est relancé par Toulouse-Métropole en novembre 2019, restant sur les bases de il y a plus de 15 ans.

En contradiction avec le Projet Mobilités 2020-2025-2030 approuvé en 2018, cet échangeur va largement favoriser l'usage individuel de la voiture et accroître la pollution de l'air. Cette nouvelle structure routière va déplacer les flux de trafic intense vers le chemin de Ribaute, et contribuer à développer l'urbanisation dans les dernières zones agro-naturelles du secteur (jusqu'à

41000 individus autorisés par le schéma d'aménagement actuel).

Cela va également détruire une continuité écologique hautement sensible à l'échelle de la métropole : confluence Hers-Saune, espaces humides à protéger, espaces agro-naturels...

Depuis l'origine, nous nous opposons à ce projet considéré comme prioritaire par l'actuelle municipalité, en contradiction avec sa déclaration d'état d'urgence citoyen, écologique et climatique.

